

Management énergétique : maîtriser coûts et contraintes

Un management énergétique efficace ne peut se concevoir que selon une démarche cohérente et à long terme. Ceci permet de maîtriser les coûts et contraintes, estime Michel Hiraux, fondateur d'Ellipse-ISE, une société de conseil en performances énergétiques.



Michel Hiraux
Fondateur d'Ellipse-ISE



Selon les entreprises, un management énergétique efficace permet généralement d'épargner de 10 à 20 % des coûts.

Qu'entend-on par « management énergétique » ?

Michel Hiraux : « Il permet de maîtriser les coûts énergétiques en se focalisant bien entendu sur les aspects de consommation d'énergies et d'émissions de gaz à effet de serre, mais surtout en s'inscrivant dans une politique de maîtrise des contraintes. Et celles-ci sont nombreuses : nouvelles impositions légales, volatilité des prix de l'énergie, politique de réduction des coûts à l'échelle d'un groupe industriel, etc. Des actions ponctuelles ne suffisent pas ; il faut s'inscrire dans une démarche à long terme d'amélioration permanente. »

Qui peut bénéficier le plus d'un tel management ?

M. H. : « Les gros consommateurs d'énergie notamment, comme le secteur agroalimentaire, les industries du verre ou de fabrications métalliques, où le potentiel d'amélioration est très grand. Il y a aussi tous les secteurs soumis à la directive européenne sur les

émissions de carbone. Selon les entreprises, un management énergétique efficace permet généralement d'épargner de 10 à 20 % des coûts. Ce n'est pas rien ! »

Comment le met-on en œuvre ?

M. H. : « La première étape consiste à faire une photographie de la situation, classiquement via un audit énergétique. Le but est d'évaluer le niveau de performance, les contraintes présentes et futures et les possibilités d'amélioration. Deuxième étape : définir un plan d'action en hiérarchisant les mesures les plus pertinentes. Ensuite, il faut mettre en œuvre ce plan d'action... et surtout éviter qu'il ne tombe pas dans l'oubli, ce qui est malheureusement très fréquent ! »

Autant dès lors se montrer réaliste dès le départ...

M. H. : « Il s'agit en effet de mettre en place un système de management et des outils adéquats et non de suivre un effet de mode. Si

une société n'a encore rien mis en œuvre dans ce domaine, un système très complexe et très coûteux ne sert à rien. C'est pourquoi on met généralement sur pied un comité énergie dans l'entreprise. Son objectif essentiel est de suivre le niveau de performance énergétique global et la mise en œuvre du plan d'action. Ensuite, il est amené à utiliser des outils de « monitoring and targeting » pour évaluer les performances en fonction des usages et du niveau d'activité. »



ELLIPSE-ISE.EU

Philippe Van Lil
redaction.be@mediaplanet.com